

Conseil syndical du 26 septembre 2018

Participants : Sylviane Rabas, Pierre Arlais

Principaux sujets abordés :

Prochaine Assemblée Générale annuelle le 11.10.2018, 18h30

Après plusieurs erreurs commises par notre fournisseur syndic : Citya, la date de l'AG a été fixée au 11.10.2018, 18h30 (salle de réunion de la tour, 117-127 avenue de Flandre 75019).

Travaux de remplacement de la colonne entre le 5ème et le 6ème étage :

L'entreprise Faure a proposé une intervention au mois d'août, un rendez-vous doit être organisé pour avancer sur ce sujet qui sera vu à l'AG.

Erreurs dans les appels de fonds des copropriétaires par notre fournisseur syndic :

Citya. Citya a commis des erreurs dans les appels de fonds (en particulier : erreur d'affectation entre copropriétaires, demandes de règlements de sommes non dues), il est important de vérifier vos appels de fonds et les contacter si vous constatez des erreurs.

Citya a commis des erreurs importantes pour le calcul du budget de notre résidence du 198 rue de Crimée, elles ont été corrigées par Mme Rabas mais sont inquiétantes quant à la qualité du travail effectué par Citya.

Dossier assurance :

- dans le dossier Rivoli Patrimoine (Monoprix) / Flandre / Crimée : il est réclamé le paiement de 22118,60 euros
- le conseil syndical propose d'approuver les comptes 2017 moins cette somme
- il est envisagé de prendre conseil auprès d'un avocat

Le camion benne monoprix continue tous les jours à heurter avec violence la façade de notre immeuble, nous faisant craindre des dégâts pour son intégrité, cela fait des années que ça dure.

Afin d'avoir un meilleur suivi des dossiers, un conseil syndical sera tenu régulièrement, l'adresse email de votre conseil syndical est : conseil-syndical@198-crimee.fr